

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-deux, le treize avril à 09h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières dûment convoqué, s'est réuni en session ORDINAIRE et à la salle Gaston Defferre au Conseil Départemental de l'Aude, sous la Présidence de Monsieur Eric MENASSI, Président du SMMAR.

Nombre de délégués en exercice : 32

Nombre de délégués présents ou représentés : 19

Date de convocation du Comité : 5 avril 2022

TITULAIRES PRESENTS :			
Mesdames	CHALAVOUX Joëlle	Conseil Départemental 11	
	VERGNES Magali	Conseil Départemental 11	
	VIEU Brigitte	SIAH Fresquel	
Messieurs	MENASSI Eric	SM Aude Centre	
	DEMANGEOT François	SIAH Fresquel	
	DEDIES Daniel	Conseil Départemental 11	
	JAMMES Michel	SIAH Berre et Rieu	
	VERGE Jean-Luc	SIAH Fresquel	
	MAGRO Christian	SM Aude Centre	
	BARDIES Pierre	SMAH Haute Vallée de l'Aude	
	FAURAN Jean Paul	SIAH Corbières Maritimes	
	DEVIC Bernard	SIAH Corbières Maritimes	
	BELART Xavier	SM du Delta de l'Aude	
	RIO Jean Louis	SM du Delta de l'Aude	
	HERNANDEZ André	Syndicat de Bassin Orbieu Jourres	
TITULAIRES REPRESENTES :			
	AZAIS DE VERGERON Gilles (SIAH Fresquel)	représenté par	DIMON Jacques
	MATEILLE Séverine (CD11)	représenté par	LARRUY Marie Ange
	BOYER CORCUFF Marie Laure (SIAH Corbières Maritimes)	représenté par	PUJOL Michel
	FABRE Alain (SMAC)	représenté par	SIRE Bernadette

Mme. Magali VERGNES a été nommée secrétaire de séance.

OBJET : APPROBATION DU PLAN DE FORMATION 2022

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant statut de la Fonction Publique Territoriale ;
VU la loi n°2007-209 du 19 février 2007 relative à la Fonction Publique Territoriale ;
VU le Décret n°2016-1970 du 28 décembre 2016 relatif au compte d'engagement citoyen du compte personnel ;

REÇU EN PREFECTURE

le 19/04/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-011-251101549-20220413-CS_DELIB23_

VU le Décret n°2017-928 du 06 mai 2017 relatif à la mise en œuvre du compte personnel d'activité dans la fonction publique et à la formation professionnelle tout au long de la vie ;

VU le Décret n°2019-1392 du 17 décembre 2019 modifiant le décret n°2017-928 du 06 mai 2017 relatif à la mise en œuvre du compte personnel d'activité dans la fonction publique et à la formation professionnelle tout au long de la vie ;

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité syndical la nécessité de construire et de proposer aux agents de la collectivité un plan de formation qui, conformément aux prescriptions de la loi du 19 février 2007, doit répondre simultanément au développement des agents et à celui de la collectivité. Ce plan traduit pour une période donnée les besoins de formation individuels et collectifs.

La loi de 2007 rappelle l'obligation de tout employeur public d'établir un plan annuel ou pluriannuel présenté pour avis au Comité Technique Paritaire dont dépend la collectivité.

Ce plan de Formation mentionne les actions de formation suivante :

- formations d'intégration et de professionnalisation,
- formations de perfectionnement,
- formations de préparation aux concours et examens professionnels,
- actions mobilisables au titre du compte personnel de formation et du compte d'engagement citoyen.

La collectivité engagée dans un plan de formation engrange de nombreux bénéfices : meilleure anticipation des besoins, meilleure adaptation du contenu des stages, diffusion plus large des compétences, etc.

Cette démarche globale de gestion des ressources humaines permet de maintenir et développer les compétences nécessaires à la réalisation des missions de service public ; de cibler et anticiper les besoins en termes de compétences ; de fédérer les forces – agent.e.s, élu.e.s, encadrement, représentant.e.s des personnels – autour d'objectifs communs, et de bâtir un programme de stages cohérent sur la durée.

Ces propositions d'actions pourront au cours de la période retenue faire l'objet d'adaptabilité en fonction des besoins plus spécifiques de certains de nos agents, il sera alors possible de compléter l'actuelle proposition par adaptabilité des besoins de notre organisation et des sollicitations de nos personnels.

Le Président propose à l'assemblée de valider le plan de formation annexé sous réserve de l'avis du Comité Technique.

Le comité syndical ouï l'exposé et à l'unanimité des voix :

APPROUVE le plan de formation 2022 présenté en annexe

INSCRIT les crédits nécessaires au budget 2022

AUTORISE le Président à signer tout document se rapportant à cette affaire.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.*

Affiché le 22/04/2022
Publié le

Eric MÉNASSI
Président du SMIMAR

REÇU EN PREFECTURE
le 19/04/2022
Application agréée E-legalite.com

PLAN DE FORMATION
DU SMMAR

Présenté au CT le

Formations obligatoires												
	Filière	Catégorie (A,B,C)	Intitulé formation	Domaine	Durée (en jours)	Organisme	Code de l'organisme	Nécessité d'aménagement (accessibilité, déficience visuelle, etc...)	Nombre d'agents de jours x nombre		COUT PREVISIONNEL ANNUEL (voir intégration frais de formation et/ou transport et/ou restauration et/ou hébergement)	
									2022	2022		
Formation d'intégration	technique	A	Intégration	Néant	10	CNFPT		Non	2	20	0	
		B	Intégration		10	CNFPT		Non	1	10	0	
		C	Intégration		5	CNFPT		Non	1	5	0	
1er emploi	technique		Exercice ORSEC	sécurité et Milieu Aquatique	1	en interne avec Partenaires		non	2	2		
			Nage en Eau Vive	sécurité et Milieu Aquatique	1	SDIS 11		non	5	5		
			Prédic et outils pour les agents d'astreinte	sécurité et Milieu Aquatique	1	Prédic		non	26	26	voir avec Mails	
Tout au long de la carrière	toutes les filières		Photographie Pro avec téléphone portable	Communication	2	CNFPT		non	23	46		
	Technique		Pêche électrique	Milieux Aquatiques	2	Fédération de Pêche 11		Non	5	10		
	Technique		Marchés Publics spécialité Travaux	Marchés Publics	2	Institut de la commande publique		Non	6	12	1440	
	Technique		Télépilote de drone	Communication	7	Take Off Formation		Non	6	42	8352	
	Administrative		L'utilisation des réseaux sociaux et de développement de communautés numériques	Communication	2	CNFPT		Non	1	2		
	Administrative		Le droit de l'internet et de la communication Web	Communication	2	CNFPT		Non	1	2		
	Administrative		Les enjeux de la communication publique territoriale	Communication	2	CNFPT		Non	1	2		
	Administrative		Perfectionnement Logiciel InDesign	Communication	2	CNFPT		Non	1	2		
	Administrative		Prise de note et rédaction des comptes rendus	Gestion Administrative	2	CNFPT	SXK1M803	Non	3	6		
	Administrative		la rédaction et le contrôle des actes administratifs	Gestion Administrative	2	CNFPT	OL4W1152	Non	1	2		
	Administrative		l'accueil Physique	Gestion Administrative	2	CNFPT		Non	1	2		
	Administrative		la M57	Finances Publiques	1	CNFPT	SX5NC166	Non	1	1		
	Administrative		les opérations d'ordres spécifiques	Finances Publiques	2	CNFPT		Non	1	2		
	Administrative		Achat Public et Actualité réglementaire	Marchés Publics	1	CNFPT	C105C005 /C105C006	Non	2	2		
	Administrative		Encadrer en faisant appel à l'intelligence collective et la communication positive	Management	0,5	CNFPT	T2HW4001	Non	1	0,5		
	Administrative		La communication écrite et orale : exercer son esprit de synthèse	Gestion administrative	3	CNFPT	A2EQ0016	Non	3	9		
	Administrative		les positions administratives	Ressources Humaines	2	CNFPT	OL4PE076	Non	1	2		
	Administrative		La gestion des Contractuels	Ressources Humaines	2	CNFPT	OL4PJ120	Non	1	2		
	Technique		Les relations avec les médias en situation de crise	Communication	2	CNFPT	SX2G5	non	1	2		
	Technique		La communication interne, premier vecteur d'image de la collectivité	Communication	2	CNFPT	SXG0A014	Non	1	2		
	Technique		La préservation des espaces naturels et agricoles et els stratégies foncières	Milieux Aquatiques	2	CNFPT	SXSOL	Non	1	2		
	Technique		La prévention des risques liés à l'eau avec les solutions fondées sur la nature	Milieux Aquatiques	2	CNFPT	SXNAS	Non	1	2		
	Technique		Marchés Publics général	Marchés Publics	2	CNFPT		Non	2	4		
	Technique		Perfectionnement logiciel SIRS	Logiciel	2	CNFPT		Non	1	1	300	
	Technique		d'aménagement : méthodes et outils pour une approche intégrée de la réduction de	Milieux Aquatiques	3	CNFPT		Non	1	3		
	Technique		Maitrise d'oeuvre	Administratif	2	CNFPT		Non	1	2		
	Technique		La concertation dans les projets de gestion de la ressource en eau	Milieux Aquatiques	2	CNFPT	SX8Q1007	Non	1	2		
	Technique		la communication des réseaux sociaux	Communication	2	en interne		Non	1	2		
	Technique		suivi et entretien des stations de mesures	Milieux Aquatiques								
	Suite à l'affectation d'un poste à responsabilité	Administrative		les bases du Management	Management				non	1	2	0
	Formations Hygiène et Sécurité (Assistant de prévention, Habilitation électrique, etc....)	toutes les filières		mise à jour assistant de prévention	sécurité	1	CNFPT	SX811688	non	2	2	0
		toutes les filières		Habilitation électrique	sécurité	1	CNFPT		Non	1	1	0
		toutes les filières		SST (renouvellement)	sécurité	3	CNFPT		non	3	3	0
Préparation concours et examen professionnel	toutes les filières		1er secours	sécurité	1	UDSP 11		non	30	30	1200	
	Administrative		préparation concours /examen rédacteur territorial			CNFPT		non	2	2		
	Technique		préparation concours /examen Ingénieur							0		
TOTAL					93,5				146	276,5	11292	

REÇU EN PREFECTURE

le 19/04/2022

Application agréée E-legalite.com

21_RP-011-251101549-20220413-05_DEL IB23_